

Bonnes pratiques en milieu naturel



Véhicules

Ne circulez pas dans le littoral. Moto, auto, camion, VTT, roulotte sont interdits dans les cours d'eau, ainsi que sur les plages du réservoir.



Gestion des déchets

Rapportez tous vos déchets. Nettoyez votre site avant de partir et assurez-vous de ne rien oublier.



Feux de camp

Utilisez uniquement les sites de feu déjà existants. Respectez les avis de permission de feu. Surveillez votre feu et n'y déposez aucun déchet. Éteignez votre feu convenablement.



Chasse et pêche

Pratiquez la chasse et la pêche dans les secteurs autorisés en respectant les quotas et les périodes prescrites par la loi. Respectez l'habitat des espèces, qui contribuent à la biodiversité du parc.



Animaux sauvages

Abstenez-vous de nourrir les animaux sauvages et ne laissez pas de nourriture ou de déchets sans surveillance.



Navigation

Procédez au nettoyage de votre embarcation avant la mise à l'eau au réservoir Kiamika. Soyez vigilants et respectez les codes de sécurité nautique.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le :

**COMITÉ DU BASSIN
VERSANT DE LA
RIVIÈRE DU LIÈVRE**

www.cobali.org
info@cobali.org



La réalisation de ce dépliant a été rendue possible grâce à la contribution financière de :



PARC RÉGIONAL

kiamika

*Un plan d'eau exceptionnel
à découvrir !*

info@reservoirkiamika.org
Bureau d'accueil : 819 278-5402
1850, boulevard Fernand-Lafontaine,
Rivière-Rouge (Québec)
J0T 1T0

Le réservoir Kiamika, un écosystème unique!

Au parc régional Kiamika, découvrez la grande nature!

L'histoire du réservoir Kiamika débute en 1954 par la construction d'un barrage pour régulariser les eaux de la rivière du même nom. L'inondation qui a suivi a mené à la création du gigantesque plan d'eau que nous connaissons aujourd'hui. Depuis ce temps, le niveau d'eau du réservoir varie de plus ou moins cinq mètres selon les saisons.



Photo : Parc régional Kiamika

Un habitat, parfois submergé, parfois asséché présente de nombreux défis pour la faune et la flore présentes. Les espèces ont dû s'adapter à ces conditions, en particulier celles qui peuplent les rivages. Dans la zone forestière, on retrouve le cerf de Virginie, l'ours noir et l'orignal. Les milieux humides abritent notamment plusieurs espèces de grenouilles, de rainettes et de salamandres. Par ailleurs, c'est plus de 71 espèces d'oiseaux qui ont été dénombrées au parc.

Du côté des poissons, les zones chaudes et peu profondes du littoral, qui sont généralement riches en microorganismes et en plantes aquatiques, sont appréciées par les populations de brochets et de perchaudes. Dans les profondeurs du réservoir, on retrouve surtout des espèces d'eau froide comme le touladi et la ouananiche.



Photo : ©Sara Marmen

Iris versicolore

On retrouve cette espèce végétale vivace dans les milieux humides. Les épisodes de variation du niveau de l'eau, appelé marnage, favorisent son établissement en grandes populations sur les rives.



Photo : ©Lisa-Marie Carrión

Tortue serpentine



Photo : ©Eric Bégin (Flickr, licence Creative Commons)

Ce reptile aquatique d'eau douce, aussi nommé tortue hargneuse, passe la plupart de son temps dans les zones peu profondes. On peut apercevoir les femelles sur la terre ferme lorsqu'elles viennent pondre dans les zones sablonneuses ou rocailleuses. Devant l'impossibilité de se réfugier dans sa carapace en cas de danger, sachez qu'elle peut mordre pour se défendre!

Les ruisseaux

Les ruisseaux du parc régional Kiamika offrent de l'eau claire, fraîche et bien oxygénée, ce qui en fait une aire de reproduction de choix pour certaines espèces de poissons. De plus, les ruisseaux Castelnau, aux Bleuets Ouest et des Cornes sont classés habitats fauniques. D'ailleurs, un sanctuaire de pêche est présent à l'embouchure de ce dernier. **La pêche est interdite dans ces ruisseaux et à leurs embouchures.**



Photo : ©Parc régional Kiamika

Réserve de biodiversité

L'île de la Perdrix Blanche, la petite île de la Perdrix, l'île Rouge et un vaste secteur situé au nord du réservoir sont désignés aires protégées et forment la réserve de biodiversité projetée des Îles-du-Kiamika. Puisqu'une telle réserve vise à protéger les milieux naturels, les activités pouvant avoir un impact important sur les écosystèmes et la biodiversité y sont proscrites (activités commerciales, industrielles et résidentielles). Les activités touristiques, éducatives et fauniques y sont toutefois permises avec certaines restrictions.

De plus, un écosystème forestier exceptionnel se trouve sur l'île de la Perdrix Blanche. C'est une forêt ancienne de plus de 175 ans composée d'une érablière à bouleau et à hêtre à grandes feuilles.



Photo : ©Parc régional Kiamika

Attention!

La diversité des écosystèmes que l'on retrouve au parc régional Kiamika est précieuse. C'est pourquoi il faut porter une attention particulière lors de la pratique de vos activités, surtout en ce qui concerne les loisirs motorisés. Rappelez-vous que les plantes de rivage et les œufs de tortues sont sensibles au piétinement! Quant aux activités nautiques, limitez la vitesse de votre embarcation, ce qui réduira l'érosion des rives et favorisera une bonne qualité de l'eau.